

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /
FR

Date de révision:
14.04.2020

Date d'impression
30.06.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher CM tabs

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
D-20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
www.drweigert.com

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 14.04.2020

Date d'impression 30.06.21

Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient percarbonates de sodium

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

percarbonates de sodium

| | |
|--|------------------|
| No. CAS | 15630-89-4 |
| No. EINECS | 239-707-6 |
| Numéro d'enregistrement | 01-2119457268-30 |
| Concentration | >= 10 < 25 % |
| Classification (règlement (CE) no 1272/2008) | |
| Ox. Sol. 3 | H272 |
| Acute Tox. 4 | H302 |
| Eye Dam. 1 | H318 |

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

| | | |
|--------------|------|---------------|
| Eye Dam. 1 | H318 | >= 25 % |
| Eye Irrit. 2 | H319 | >= 7,5 < 25 % |

carbonate de potassium

| | |
|--|------------------|
| No. CAS | 584-08-7 |
| No. EINECS | 209-529-3 |
| Numéro d'enregistrement | 01-2119532646-36 |
| Concentration | >= 1 < 10 % |
| Classification (règlement (CE) no 1272/2008) | |
| Skin Irrit. 2 | H315 |
| Eye Irrit. 2 | H319 |
| STOT SE 3 | H335 |

Carbonate de sodium

| | |
|--|------------------|
| No. CAS | 497-19-8 |
| No. EINECS | 207-838-8 |
| Numéro d'enregistrement | 01-2119485498-19 |
| Concentration | >= 1 < 10 % |
| Classification (règlement (CE) no 1272/2008) | |
| Eye Irrit. 2 | H319 |

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Dans tous les cas, présenter au

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 14.04.2020

Date d'impression 30.06.21

médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Après inhalation massive de poussières, appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Rabattre la poussière par pulvérisation d'eau.

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /
FR

Date de révision:
14.04.2020

Date d'impression
30.06.21

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter la formation et le dépôt de poussières. Conserver le récipient bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après 13 Des matières solides non combustibles
TRGS 510

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Masque anti-poussières

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

| | | | |
|----------------------|----------------------------------|------|-----|
| Utilisation | Contact permanent avec les mains | | |
| Matériau approprié | néoprène | | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,65 | mm |
| Temps de pénétration | > | 480 | min |
| Matériau approprié | butyle | | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,7 | mm |
| Temps de pénétration | > | 480 | min |

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 14.04.2020

Date d'impression 30.06.21

| | |
|----------------------|--|
| Matériau approprié | nitrile |
| Épaisseur du gant | >= 0,4 mm |
| Temps de pénétration | > 480 min |
| Utilisation | Contact de courte durée avec les mains |
| Matériau approprié | nitrile |
| Épaisseur du gant | >= 0,11 mm |

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|------------------|
| Etat | solide |
| Couleur | blanc |
| Odeur | inodore |
| La limite de l'odeur | |
| Remarque | non déterminé |
| valeur pH | |
| Valeur | env. 10,5 à 10,7 |
| Concentration/H ₂ O | 5 g/l |
| température | 20 °C |
| Point de fusion | |
| Remarque | non déterminé |
| Point de congélation | |
| Remarque | non déterminé |
| point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | |
| Remarque | non déterminé |
| Point d'éclair | |
| Remarque | Non applicable |
| Le coefficient de l'évaporation | |
| Remarque | non déterminé |
| inflammabilité (solide, gaz) | |
| évaluation | non déterminé |
| limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | |
| Remarque | Non applicable |
| Pression de vapeur | |
| Remarque | non déterminé |
| Densité de vapeur | |
| Remarque | non déterminé |
| Densité | |
| Remarque | non déterminé |
| Hydrosolubilité | |
| Remarque | soluble |
| solubilité(s) | |
| Remarque | non déterminé |
| coefficient de partage: n-octanol/eau | |
| Remarque | non déterminé |

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /
FR

Date de révision:
14.04.2020

Date d'impression
30.06.21

Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque Non applicable

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation comburant

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Agents réducteurs

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

| | | | |
|---------|---|------|-------|
| Espèces | rat | | |
| CL 50 | > | 2000 | mg/kg |
| méthode | valeur calculée (règlement (CE)1272/2008) | | |

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

percarbonates de sodium

| | | | |
|---------|-----------------------|------|-------|
| Espèces | rat | | |
| DL50 | | 1034 | mg/kg |
| méthode | Valeur de littérature | | |

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

percarbonates de sodium

| | | | |
|---------|-------|--|--|
| Espèces | lapin | | |
|---------|-------|--|--|

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /
FR

Date de révision:
14.04.2020

Date d'impression
30.06.21

DL50 > 2000 mg/kg
méthode OCDE 402

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

percarbonates de sodium

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

percarbonates de sodium

Espèces Oeil de lapin
évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves
méthode OCDE 405

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

percarbonates de sodium

Voie d'exposition dermale
Espèces cobaye
évaluation non sensibilisant
méthode OCDE 406

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /
FR

Date de révision:
14.04.2020

Date d'impression
30.06.21

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

percarbonates de sodium

| | | | |
|--------------------|---------------------|---|------|
| Espèces | Pimephales promelas | | |
| CL 50 | 70,7 | | mg/l |
| Durée d'exposition | 96 | h | |

Toxicité pour les daphnies (Composants)

percarbonates de sodium

| | | | |
|--------------------|---------------|---|------|
| Espèces | Daphnia pulex | | |
| CE50 | 4,9 | | mg/l |
| Durée d'exposition | 48 | h | |

percarbonates de sodium

| | | | |
|--------------------|---------------|---|------|
| Espèces | Daphnia pulex | | |
| NOEC | 2 | | mg/l |
| Durée d'exposition | 48 | h | |

Toxicité pour les bactéries (Composants)

percarbonates de sodium

| | | | |
|--------------------|--------------|-----|------|
| Espèces | boue activée | | |
| CE50 | 466 | | mg/l |
| Durée d'exposition | 30 | min | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 14.04.2020

Date d'impression 30.06.21

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | Transport terrestre ADR/RID | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|------------------|--|---|---|
| 14.1. Numéro ONU | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien. |

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

30 % et plus:

phosphates

15 % ou plus, mais moins de 30 %:

agents de blanchiment oxygénés

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

COV

COV (CE) 0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H272

Peut aggraver un incendie ; comburant.

neodisher CM tabs

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /
FR

Date de révision:
14.04.2020

Date d'impression
30.06.21

| | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

catégories de danger CLP de la rubrique 3

| | |
|---------------|---|
| Acute Tox. 4 | Toxicité aiguë, Catégorie 4 |
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves, Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | Irritation oculaire, Catégorie 2 |
| Ox. Sol. 3 | Matière solide comburante, Catégorie 3 |
| Skin Irrit. 2 | Irritation cutanée, Catégorie 2 |
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3 |

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organization
VOC: Volatile Organic Compound
LD: Lethal dose
LC: Lethal concentration
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative
SVHC: Substances of very high concern

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.